Image not found or type unknown

Avis de passage d'un contoleur CAF

Par **chouchou44**, le **19/04/2016** à **12:02**

bonjour je viens de recevoir un courrier de ma CAF d'un contrôleur assermenté qui doit se présenter a mon domicile le 26 avril par contre ma question il me demande de lui fournir pas mal de papier cela n'ai pas un problème le petit souci que j'ai sais qu'il me demande mes 3 derniers relevé bancaire mais sa je ne suis pas d'accord cela ne le regarde pas sais personnel sais mon argent sa le regarde pas ce que je fait avec je voudrais avoir votre avis svp merci.

Par **youris**, le **19/04/2016** à **13:41**

bonjour,
dès l'instant ou vous bénéficiez d'allocation ou d'aides de la part de la CAF, celle-ci a l'obligation de vérifier la sincérité de vos déclarations en vous demandant un certain nombre de documents.
le contrôleur est fondé à vous demander vos derniers relevés bancaires.
si vous refusez, vous risquez que la caf suspende vos allocations.
l'argument de la caf c'est:
" le contrôle de votre situation pour garantir des droits justes ".
vous pouvez consulter ce lien:
http://www.caf.fr/ma-caf/caf-du-gard/qui-sommes-nous/la-lutte-contre-la-fraude/lutte-contre-la-fraude-le-controle-de-votre-situation-pour-garantir-des-droits-justes

si vos déclarations correspondant à votre situation, vous ne risquez rien.

salutations

Par **chouchou44**, le **19/04/2016** à **21:22**

non je risque rien car mes déclarations sont bien fonder mais je ne comprend pas pour quel raison il me demande mes relevé de banque cela ne le regarde pas ce que l'on fait avec notre argent ce que l'on achète et comment on le dépense pour moi sais personnel sa ne regarde personne par la CAF je n'ai que l'allocation logement et ce n'ai pas moi qui la reçois sais mon proprio sais pour cette raison que je ne comprend pas pourquoi cela l'intéresse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés